

4^e open d'échecs de Liffré de parties rapides

Dimanche 30 juin 2013

Règlement des tournois

L'Échiquier du Pays de Liffré organise le 4^e open d'échecs de Liffré de parties rapides et le Bretagne jeunes de parties rapides le dimanche 30 juin 2013. Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

Article 1 : Bretagne jeunes de parties rapides (BJPR)

Les tournois du 4^e open de Liffré servent de support pour les titres de champions de Bretagne jeunes de parties rapides, de petits-poussins à minimes, garçons et filles.

Les jeunes souhaitant concourir pour le titre de champion de Bretagne jeunes de parties rapides devront s'inscrire dans le tournoi adéquat, selon leur catégorie (cf article 2).

Les titres seront décernés d'après la grille américaine calculée en fin de tournoi par le logiciel papi 3.1.

Article 2 : tournois

Cet open se déroule sous la forme de trois tournois ouverts à tous les licenciés A ou B à jour de leur licence à la date du tournoi :

- **Principal** (homologation FFE n° 27595), ouvert à tous sans condition d'âge ou de ELO. Ce tournoi fait partie du *Grand Prix des rapides 35*.
[Ce tournoi sert de support au BJPR dans les catégories Benjamins et Minimes](#)
- **Jeunes** (homologation FFE n° 27596), ouvert à tous les jeunes jusqu'à pupilles (nés en 2001 et après, sans condition de Elo) et aux benjamins et minimes (nés en 1997 et après, de Elo rapide et lent inférieur ou égal à 1399).
[Ce tournoi sert de support au BJPR dans la catégorie Pupilles](#)
- **Petits pions** (homologation FFE n° 27597), ouvert aux jeunes jusqu'à poussin (nés en 2003 et après).
[Ce tournoi sert de support au BJPR dans les catégories Poussins et Petits poussins.](#)

Un tournoi non homologué pourra être proposé aux accompagnateurs suivant la demande (inscription gratuite sur place).

Article 3 : règles

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (79^e Congrès de Dresde Allemagne) applicables au 1^{er} septembre 2009. Les appariements se font au Système Suisse en prenant en compte le Elo rapide (Règles C04 FIDE 2004), avec éventuellement accélération de Haley en fonction du nombre de participants.

Seront appariés à la 1^e ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription avant la fin des horaires de pointage (cf. article 4).

Article 4 : cadence et nombre de rondes

Les tournois se jouent en :

- 8 rondes de 15 minutes + 2 secondes par coup (tournoi principal).
- 7 rondes de 17 minutes KO (tournois jeunes et petits pions).

Article 5 : localisation et horaires

L'open se déroule à l'espace intergénération, 7 rue des Ecoles, 35340 Liffré.

Le pointage a lieu de 8h30 à 9h30 (sur décision de l'arbitre, les arrivants après 9h30 sont susceptibles de commencer à la 2^e ronde ou d'être appariés entre eux manuellement à la 1^e ronde). A titre indicatif, les horaires des rondes sont 10h, 10h45, 11h30, 12h15, 14h, 14h45, 15h30, 16h15. La remise des prix aura lieu vers 17h15.

Article 6 : droits d'inscription

Tous les joueurs doivent se préinscrire au plus tard la veille du tournoi à 18h :

- sur le site <http://liffre.echecs35.fr> (à privilégier)
- par courrier électronique à liffre@echecs35.fr
- par téléphone à Dominique Ruhlmann (06 32 01 29 97)

Sur décision de l'arbitre, les joueurs qui s'inscrivent sur place sont susceptibles de commencer à la 2^e ronde ou d'être appariés entre eux manuellement à la 1^e ronde.

Les droits d'inscription sont de 12 € pour les adultes et 6 € pour les jeunes (jusqu'à junior inclus).

Une licence B peut être prise sur place au tarif de 3 € pour un jeune et 8 € pour un adulte.

Les joueurs titrés (à partir de Maîtres FIDE ou Maître FIDE féminins) sont invités.

Les lauréats du *Grand Prix des rapides 35 de 2012* sont invités.

Les adhérents de l'Échiquier du Pays de Liffré sont exemptés des droits d'inscription.

Article 7 : départages et prix

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages adoptés sont dans l'ordre : **Buchholz tronqué**, **Buchholz médian** et **performance** (l'ordre des grilles calculé par le logiciel PAPI version 3.1 sera la référence unique).

Tournoi principal

Dans le tournoi principal, les prix s'élèvent à 700 € sous réserve de 80 inscrits payants. Si le nombre d'inscrits payants est inférieur à 80, le montant des prix sera de 80 % des droits d'inscription arrondi à la dizaine la plus proche, avec un maximum de 700 € et un minimum de 500 €.

Prix garantis :

- 1^{er} prix : 200 €
- 2^e prix : 100 €
- 3^e prix : 60 €
- 4^e prix : 30 €
- 1^{re} féminine : 100 €
- 2^e féminine : 50 €

Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e prix et 1^{er} et 2^e prix féminins du tournoi principal seront partagés au système Hort avec arrondi à la dizaine la plus proche.

Prix par catégorie (à titre indicatif)

Les prix par catégories sont cumulables avec les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e prix et 1^{er} et 2^e prix féminins.

Les prix par catégories ne sont pas cumulables entre eux.

Les nombres entre crochets représentent les Elo rapides mini et maxi de chaque catégorie. Ces nombres seront affinés sur place afin d'équilibrer le nombre de joueurs dans chaque catégorie.

- meilleur [2000 ; 2199] : 20 €
- meilleur [1800 ; 1999] : 20 €
- meilleur [1600 ; 1799] : 20 €
- meilleur [1400 ; 1599] : 20 €
- meilleur moins de 1400 : 20 €
- meilleur performance : 20 €
- meilleur non classé : 10 €
- meilleur Petit Poussin à Poussin : 10 €
- meilleur Pupille : 10 €
- meilleur Benjamin : 10 €
- meilleur Minime : 10 €

La liste définitive des prix distribués sera affichée au plus tard à l'issue de la 4^e ronde.

Les prix ne seront distribués qu'aux joueurs présents à la remise des prix, sauf accord préalable entre le bénéficiaire et le président de l'Échiquier du Pays de Liffré. Un prix non distribué reste la propriété de l'Échiquier du Pays de Liffré.

Tournois jeunes et petits pions

Dans les tournois jeunes et petits pions, des coupes (pour les premiers) et des médailles (2^e et 3^e) seront attribuées aux trois premiers joueurs.

D'autres lots pourront être distribués par catégories, selon les résultats ou par tirage au sort.

Article 8 : dispositions particulières

Tout joueur sera exclu définitivement après un forfait non prévenu, sauf décision contraire de l'arbitre principal.

Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Les blitz et analyses sont interdits dans la salle de jeu.

Article 9 : arbitrage

L'arbitre principal des 3 tournois homologués est Sébastien Larcher (AF2). Il sera assisté de Pascal Aubry (AF4), d'Anne Ruhlmann (AF3), de Dominique Ruhlmann (AF3), de Vincent Robinet (AF3 candidat) et de Jean-Pierre Vassaux (AF4 candidat).

Article 10 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'Échiquier du Pays de Liffré et le Comité départemental des échecs 35 à publier, dans le cadre de leurs sites web ou pour des médias extérieurs, des articles, photos ou vidéos à propos de l'open de Liffré sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.